

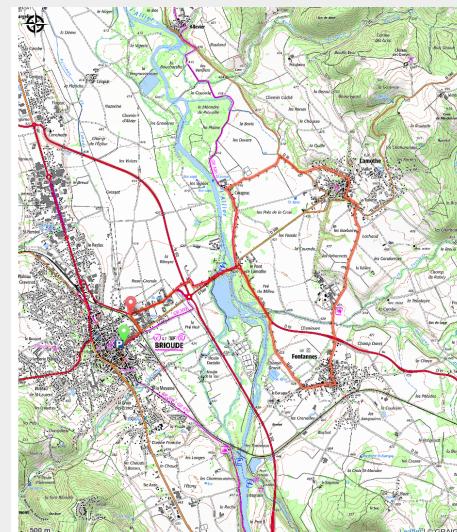
1 - Le pont de Lamothe

C.C. Brioude Sud Auvergne



No photo

Circuit familial au cours duquel vous découvrirez la rivière Allier, le site Naturel du Précaillé, le village médiéval de Lamothe et le bourg de Fontannes. Pour les familles avec enfants il est possible de partir du parking de Lamothe pour éviter l'aller /retour par le Pont de Lamothe.



Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 45 min

Longueur : 12.8 km

Dénivelé positif : 100 m

Difficulté : Très facile

Échelle de cotation :

Pente : 3 à 5 %

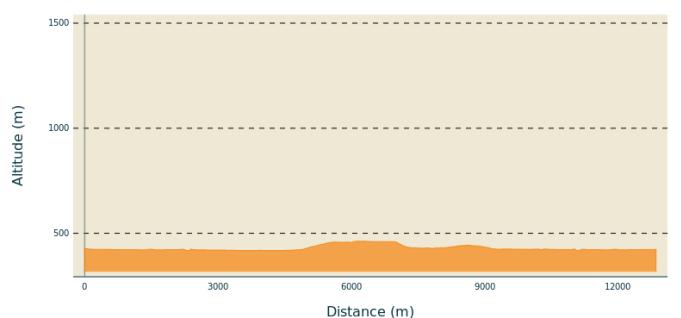
Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Parking du Centre Historique

Communes : 1. Brioude
2. Lamothe
3. Fontannes

Profil altimétrique



Altitude min 417 m Altitude max 462 m

Départ du parking des Remparts, au pied de l'Hôtel de Ville. Après avoir longé la zone d'activité, prendre à gauche après la station de traitement des eaux afin d'éviter la traversée de la route nationale. Passage sur le pont puis première à droite et première à gauche.

Soyez prudent, vous traversez la RD19 très fréquentée.

Km3 : au rond point, prendre la dernière sortie à gauche pour longer l'Allier.

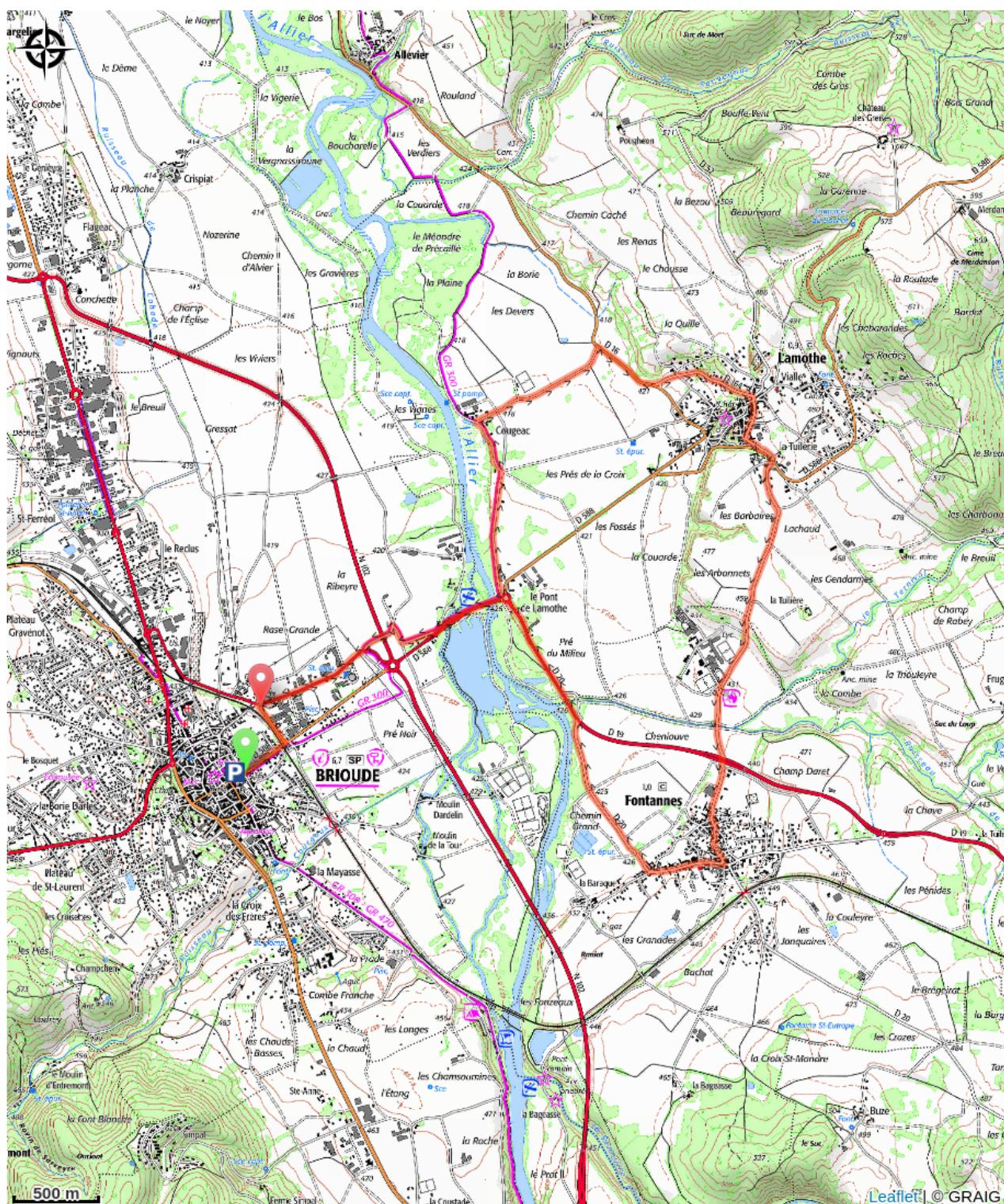
Km5 : après le stade, prendre la route départementale sur 200m environ puis tourner à gauche pour rejoindre le bourg de Lamothe.

Km6 : soyez prudent, vous traversez une route départementale pour aller en face, direction le lycée agricole de Bonnefond.

Km8 : nouvelle traversée d'une route départementale. Soyez vigilant. Prendre en face pour rejoindre le bourg de Fontannes.

Km10 : suivre la RD19 jusqu'au pont de Lamothe, puis retour au point de départ par le même chemin qu'à l'aller (si vous êtes parti du parking de Lamothe, ne retournez pas à Brioude, mais suivez le fléchage du circuit 1 pour revenir au point de départ)

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Transports

Gare Sncf de Brioude. Ligne Le Puy-en-Velay - Clermont-Ferrand

Accès routier

Direction centre-ville, parking des remparts.

Parking conseillé

Parking des Remparts, au pied de l'Hôtel de Ville